



SUJETS



FOIRE DU LIVRE
MOBILITÉ BRUXELLOISE
RER

LE SOIR



< [Retour aux résultats de la recherche](#)

Les pôles de compétitivité ont créé de l'emploi

MIS EN LIGNE LE 6/02/2016 À 00:00

Les pôles de compétitivité ont créé de l'emploi

Le déploiement des pôles de compétitivité wallons a permis de créer 12.000 emplois directs depuis 2005, selon une étude menée par un consultant. Permettant notamment de concentrer les efforts de recherche et développement sur six secteurs-clés (aérospatial, biopharmacie, mécanique, agroalimentaire, logistique et développement durable), ces pôles rassemblent désormais plus d'un millier de membres (662 PME, 90 grandes entreprises, 300 labos et centres de recherche).

Les 752 entreprises membres génèrent aujourd'hui 47 % de la valeur ajoutée de l'industrie wallonne. C'est 10 % de mieux par rapport à 2014. Ces entreprises représentent par ailleurs 35 % de l'emploi dans leurs secteurs, l'étude soulignant qu'elles enregistrent une croissance moyenne de 17 % de leurs effectifs, soit 16 points de mieux que celles qui, dans le secteur industriel, ne sont pas membres de ces pôles. L'actuel gouvernement wallon a prévu de continuer à injecter dans cette politique quelque 340 millions d'euros d'ici 2019.

Des contrôles plus ciblés contre le dumping social

Les contrôles (ciblés) effectués afin de traquer le dumping social ont permis de constater qu'une entreprise contrôlée sur deux était en infraction l'an dernier, selon le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, Bart Tommelein. Les principales infractions portaient sur le non-respect des règles concernant les travailleurs étrangers dans les secteurs du transport et de la construction, plus particulièrement sur le fait que des travailleurs « détachés », souvent en provenance d'Europe de l'Est, ne bénéficiaient pas des conditions de travail et des salaires en vigueur en Belgique, ou encore sur l'incapacité à prouver le paiement de cotisations sociales dans le pays d'origine.

Parmi les 1.415 entreprises ciblées et contrôlées l'an dernier, 633 n'étaient pas en règle. Sur les 4.000 travailleurs contrôlés, 1.409 personnes ne l'étaient pas davantage. Le secrétaire d'Etat estime que ces contrôles plus ciblés contribuent à lutter contre le dumping social dans les secteurs concernés, une pratique frauduleuse dont les entreprises qui respectent la réglementation sont les

premières victimes.

Sur la même page

SPEED DATING

NAGELMACKERS - IGRETEC - FESTIVAL DE WALLONIE - ST. NIKOLAUS

INTERVIEW

FOCUS LE CHOIX DES ÉTUDES... PLUS COMPLIQUÉ QUE JAMAIS

IBA face au défi du « recrutement intensif »